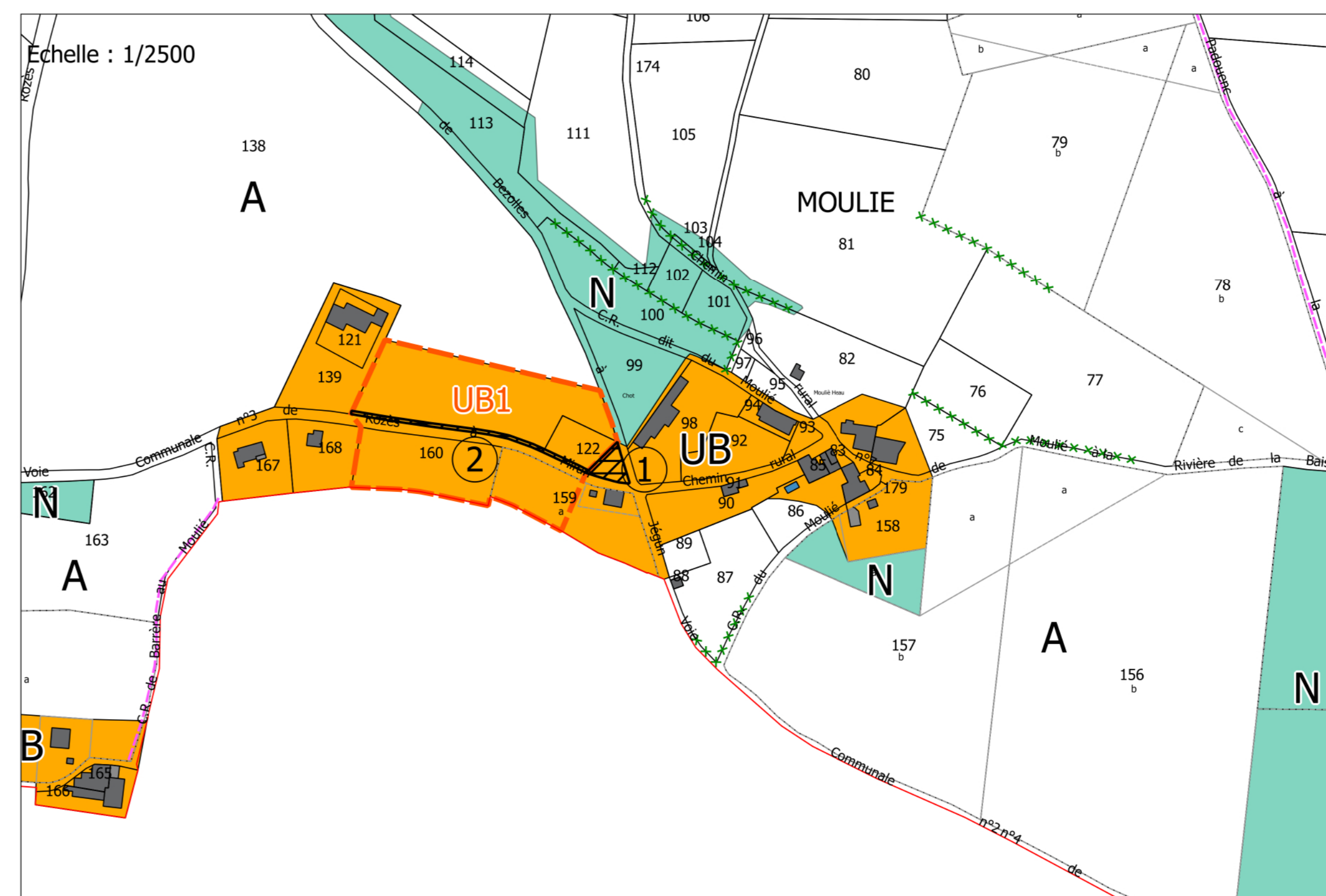



- Légende**
- UA : Correspond à la zone urbaine du bourg
 - UB : Correspond aux zones urbaines des hameaux
 - UBx : Correspond à une zone dédiée au développement artisanale et commercial
 - AU1 : Correspond à des zones à urbaniser ouverte
 - AUX : Correspond à une zone urbaniser ouverte à vocation artisanale et commercial
 - N : Correspond à des zones naturelles
 - Nc : Correspond à des zones naturelles à vocation résidentielle
 - Nca : Correspond aux zones naturelles à vocation agricoles
 - Nci : Correspond aux zones naturelles inondables à vocation d'habitat
 - Ni : Correspond aux zones soumises au risque d'inondation
 - Nr : Correspond aux zones naturelles dans lesquelles on retrouve un ou des ruines pouvant faire l'objet d'une réhabilitation
 - A : Correspond aux zones agricoles
 - Ensemble classé en UB et soumis à une orientation particulière d'aménagement et de programmation
 - Emplacement réservé
 - Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état selon les dispositions de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
 - Espaces boisés classés soumis aux dispositions de l'article L130-1 du code de l'urbanisme
 - Boisements linéaires présentant un intérêt écologique et paysager, à préserver en l'état selon les dispositions de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
 - chemins de randonnée à préserver au titre de l'article L123-1-5-6 du code de l'urbanisme
 - Éléments en attente d'une actualisation du cadastre

Tableau des emplacements réservés

NUMERO	Description	surface en m²	localisation	bénéficiaire
1	Aménagement de carrefour	313	Section AM parcelle 122	Commune
2	Elargissement de voie	292	Section AM parcelles 122 et 138	Commune
3	Aménagement de carrefour	418	Section WA parcelle 15	Commune



urbactis

Sébastien Le Page
Primitif Noailles
Jean-Louis Dupart
Géomètre-Expert

Gildes Carré
Urbaniste
Jacobus Vos
Ingénieur

Département de la Gers
Commune de Rozes

4.A - DOCUMENT GRAPHIQUE DE ZONAGE
Plan Local d'Urbanisme
Plan d'ensemble

Echelle 1/5000
Version PLU approuvé Décembre 2014
Dossier n°10120

urbactis

AGENCE de MONTAUBAN
Bureau principal
114 Rue des Pyrénées - B.P. 3
82000 MONTAUBAN Cedex
05 63 44 22 78
05 63 62 14 52 Fax
urbactis@urbactis.eu

AGENCE de GRENADE
Bureau principal
114 Rue des Pyrénées - B.P. 3
37000 GRENOBLE Cedex
05 47 82 78 78
05 47 82 14 52 Fax
urbactis@urbactis.eu

urbactis est distributeur des archives des cabinets de Géomètres-Experts :
Philippe FRANCHON, Sébastien LE PAGE, Pierre BARBARIN, Jean-Louis DUPART, Henry TRIER et André BLANCHOT